



Toulouse, vendredi 06 février 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SIGNATURE DE LA CONVENTION LOCALE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS DES JEUNES DE 16 À 25 ANS ENTRE LA MISSION LOCALE TOULOUSE, LA CAF ET LA CPAM DE LA HAUTE-GARONNE



Isabelle COMTE, Directrice de la CPAM de la Haute-Garonne ; Jean-Charles PITEAU, Directeur de la Caf de la Haute-Garonne et Isabelle FERRER, Présidente déléguée de la Mission Locale Toulouse ont signé une convention locale en septembre 2025. Elle formalise un partenariat tripartite dédié à l'accès aux droits et à la santé des jeunes en démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Cette convention a pour objectifs :

- De favoriser l'accès aux droits des jeunes en insertion sociale et professionnelle et de lutter contre le non-recours aux droits.
- D'accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives sur les volets « santé » et « famille » liées à l'accès aux droits et développer leur autonomie sur ce type de démarches.
- D'agir sur le renoncement aux soins, les inégalités sociales et territoriales de santé.
- D'organiser l'accompagnement en santé (prévention, promotion des comportements favorables à la santé, prise en charge médicale, examen de prévention en santé...).



La santé (tant sur le plan administratif que médical) est un levier important en faveur de l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne des jeunes. L'Assurance Maladie élabore ainsi, depuis 2019, une stratégie santé qui vise à accompagner en Haute-Garonne plus de 190 000 jeunes\* âgés de 16 à 25 ans. Ils requièrent une attention particulière en termes d'informations, d'accompagnement et de prévention.

Plus de 80 000 jeunes\*\* âgés entre 18 et 24 ans dépendent de la Caf (Caisse d'allocations familiales) de la Haute-Garonne, soit environ 22 % du nombre total des allocataires, souvent en tant que bénéficiaires de l'aide au logement ou de la Prime d'activité.

L'importance de l'accès aux droits et de la santé des jeunes pour l'Assurance Maladie (CPAM), la Caf et les Missions Locales, mène donc naturellement à tisser des liens et une collaboration entre les trois institutions.

\* au 31 décembre 2025.  
\*\* au 31 décembre 2024.

### ATELIERS COLLECTIFS ET ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS



Les équipes de la CPAM et de la Caf de la Haute-Garonne se déplacent dans les locaux de la Mission Locale Toulouse sur 2 lieux différents au 97 rue Riquet et au 214 route de Saint-Simon à Toulouse.

- Les équipes de la CPAM interviennent hebdomadairement en groupe sous forme **d'ateliers collectifs**. Leur rôle est d'informer et accompagner les jeunes sur :
  - Les droits à l'Assurance Maladie.
  - La mise à jour de leur situation administrative auprès de l'Assurance Maladie.
  - La possibilité de réaliser un examen de prévention en santé.

À la suite des ateliers collectifs, si les jeunes de la Mission Locale Toulouse souhaitent être conseillés spécifiquement dans l'orientation dans le système de santé ou s'ils se trouvent dans une situation d'urgence (renoncement aux soins, difficultés à trouver un médecin traitant, devis médical trop élevé...), **l'Assurance Maladie leur propose un accompagnement individualisé via la Mission Accompagnement Santé (MisAS).**

En 2025, la CPAM de la Haute-Garonne a organisé 48 ateliers collectifs sur les 2 sites de Toulouse (rue Riquet et route de Saint-Simon) qui ont regroupé 430 jeunes en démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Parmi eux, 196 ont été orientés vers un bilan de santé et de prévention complet et gratuit au Centre d'exams de santé de la CPAM à Toulouse.

Au-delà de l'information dispensée sur l'accès aux droits et aux soins durant ces ateliers, 126 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel pour une mise à jour de situation sur leurs droits à l'Assurance Maladie et leur complémentaire santé.



■ La Caf organise également des ateliers collectifs sur les 2 sites de la Mission Locale Toulouse, une fois par mois, pour accompagner les jeunes sur l'accès aux droits et mettre à jour leur situation.

En 2025, 11 ateliers ont réuni 102 jeunes dont 45 ont bénéficié d'un accompagnement individuel et d'une mise à jour de situation.

## ATELIERS NUMÉRIQUES

Au-delà des ateliers axés sur les droits, la Caf et la CPAM co-animent des ateliers numériques de manière bimestrielle axés spécifiquement sur les services en ligne Caf-CPAM.

En 2025, 2 ateliers numériques ont été organisés et 16 jeunes ont été rencontrés.



La CAF et la CPAM s'engagent à informer régulièrement la Mission Locale Toulouse sur les dispositifs réglementaires et à mettre à disposition des supports de communication destinés aux jeunes. Elles proposent également des canaux de communication dédiés aux référents de la Mission Locale.

Cette coopération tripartite visant à améliorer l'accès aux droits et aux soins des jeunes Haut-Garonnais, en insertion sociale et professionnelle, se poursuit en 2026.

Le mois dernier, la Mission Locale Toulouse a accueilli dans ses locaux les équipes de la Caf et de la CPAM. Les premiers ateliers et accompagnements individuels de cette nouvelle année ont déjà commencé.



Mission Locale  
Toulouse

### À propos de la Mission Locale Toulouse

La Mission Locale Toulouse, association de droit privé chargée d'une mission de service public, accompagne vers l'emploi et l'autonomie les jeunes de 16 à 25 ans (29 ans pour les jeunes en situation de handicap). Chaque année, elle accueille plus de 13 000 jeunes toulousains et leur propose un accompagnement individualisé et global prenant en compte l'ensemble de leurs besoins. Les dimensions essentielles de la vie des jeunes (santé, logement, citoyenneté, ressources...) sont intégrées pour favoriser leur autonomie. La Mission Locale s'appuie sur l'expertise de ses partenaires pour soutenir l'insertion sociale et professionnelle durable des jeunes.



ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
de la Haute-  
Garonne

### À propos de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne

La Caf de la Haute-Garonne accompagne les familles dans leur vie quotidienne en combinant le versement de prestations légales et le développement d'une action sociale familiale sur le territoire. Ses missions couvrent trois grands domaines des politiques publiques : la famille, le logement et la vie sociale, la solidarité. Elle compte plus de 360 000 allocataires et verse aux familles de la Haute-Garonne plus de 2,4 milliards d'euros par an.



l'Assurance  
Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

Haute-Garonne

### À propos de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Garonne

Depuis 80 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches maladie et accidents du travail / maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 1 300 collaborateurs en Haute-Garonne.

## Contact Presse

CPAM de la Haute-Garonne : Karine LOUBÈRE

E-mail : [presse.cpam-haute-garonne@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cpam-haute-garonne@assurance-maladie.fr)

Tél : 07 64 55 82 12